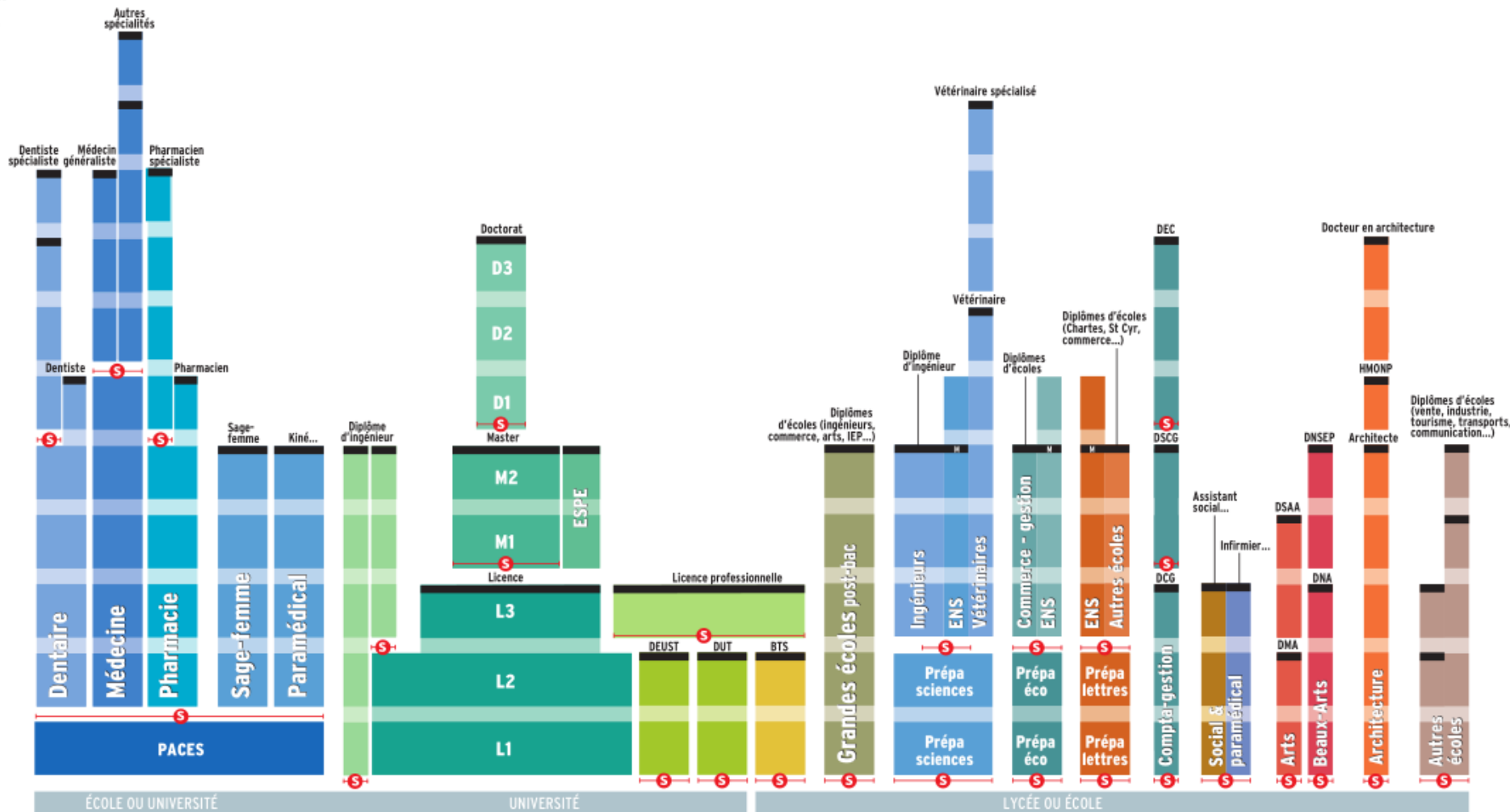


Construire son orientation

Mieux accompagner – Mettre l'accent sur l'orientation

Panorama des études supérieures

Nombre d'années d'études



■ Diplôme ou Diplôme d'État
 -S- Accès sélectif (concours à épreuves, sélection sur dossier)
 Il existe des passerelles entre ces différentes filières par exemple de la L1 vers un BTS ou un DUT ; de la PACES vers la licence ; des classes préparatoires aux grandes écoles (CPGE) vers la licence.

BTS : brevet de technicien supérieur
 D : doctorat
 DCG : diplôme de comptabilité et de gestion
 DEC : diplôme d'expert-comptable
 DEUST : diplôme d'études universitaires scientifiques et techniques
 DMA : diplôme des métiers d'art
 DNA : diplôme national d'art

DNSEP : diplôme national supérieur d'expression plastique
 DSAA : diplôme supérieur d'arts appliqués
 DSCG : diplôme supérieur de comptabilité et de gestion
 DUT : diplôme universitaire de technologie
 ENS : école normale supérieure
 ESPE : école supérieure du professorat et de l'éducation

HMONP : habilitation à l'exercice de la maîtrise d'œuvre en son nom propre
 IEP : institut d'études politiques
 L : licence
 M : master
 PACES : première année commune aux études de santé

Critères

- Durée des études :
 - courtes : 2 ou 3 ans avec poursuite possible
 - longues (au moins 5 ans)
- Sélection :
 - Non sélectif
 - Sélectif : dossier et/ou concours (écrit et/ou oral d'où la nécessité de s'y préparer)
- Statut / admission:
 - Public / plateforme post-bac
 - privé sous contrat / plateforme post-bac
 - privé hors contrat (coûts élevés) / hors plateforme post-bac
- Encadrement, suivi :
 - faible : licence à l'Université. Développement de l'autonomie
 - intermédiaire : BTS, DUT. Développement du savoir faire et savoir être
 - élevé : classe prépa. Développement de la capacité de travail

	Récapitulatif	Plateforme Parcoursup (ex APB)		Hors Parcoursup
	Etablissements	Public	Privé Sous contrat	Privé Hors contrat
Non sélectif	Licences 4 domaines : <ul style="list-style-type: none"> • Arts, lettres, langues • Droit, économie, gestion, • Sciences humaines et sociales • Sciences, techno, santé (PACES) 45 mentions Parcours selon l'université Poursuite en Master ou en écoles	Université	Université Ex : « catho »	/
	- Licence : double... (dossier) - DUT (dossier)	Université	Université	/
sélectif	- BTS (dossier)	Lycée	Lycée	Ecoles
	- CPGE + écoles (3 ans) Scientifique, économique, littéraire. (dossier) .	Lycée	Lycée	Instituts ex : Ipésup
	- Écoles post bac (5 ans) Management, ingénieurs, arts, architecture, BTP, paramédical, social, hôtellerie, communication ...	Écoles publiques Sur dossier	Ecoles privées Dossier / Concours : accès sésame, puissance 11, avenir	Ecoles privées hors contrat Vérifier les accréditations

Etudes Longues : 5 ans ou plus

Courtes (avec possibilité de poursuite) : 2 ou 3 ans

Une équipe attentive et disponible

2 temps forts de l'orientation (un premier fin Novembre via la fiche dialogue /un deuxième en Janvier via l'AP ; le BDI ; les salons ; les anciens qui viennent présenter leurs filières)

Deux nouveaux outils:

Une fiche de dialogue entre l'élève, les familles et le lycée.

Une fiche « AVENIR » et l'avis de l'équipe pédagogique pour contribuer à l'avis qui sera émis par le chef d'établissement/ directrice de cycle pour chaque vœu => cet avis sera transmis via la fiche Avenir à chaque établissement d'enseignement supérieur

Conseil du 1^{er} trimestre : l'équipe prend connaissance des projets de l'élève, conseille, aide à affiner, émet des recommandations.

Conseil du 2^e trimestre : l'équipe examine les vœux et émet un premier avis pour chaque vœu, validé par la directrice puis transmis aux établissements demandés par le candidat.

Un MOOC national pour la filière PACES afin de prendre connaissance des métiers de la santé. Les candidats pourront joindre à leur dossier le certificat électronique attestant le fait qu'ils ont suivi cette formation.

Des ressources en ligne: www.terminales2017-2018.fr

Monorientationenligne.fr (application)

Une affectation simple et transparente

Une nouvelle plateforme : Parcoursup

Ouverture de la plateforme le 15 Janvier 2018

Formulation des vœux sur la plateforme du 22 Janvier au 13 Mars

Clôture des vœux et transmission de la fiche « Avenir » aux établissements d'études supérieures entre le 14 et 31 Mars.

Publication des propositions après analyse des dossiers à partir de Mai

10 vœux maximum non classés : chaque vœu doit donc être souhaité et motivé

Moins de vœux et des vœux groupés pour les licences en tension notamment (PACES, Droit, Psycho, Staps)

Une réponse pour chaque vœu émis au fur et à mesure

Des filières sélectives (CPGE, BTS, DUT, écoles) => 3 réponses possibles

EN ATTENTE

-

OUI

-

NON

Des filières non sélectives (universités) => 3 réponses possibles

EN ATTENTE

-

OUI

-

OUI SI

Les réponses des candidats:

Dès que le candidat reçoit deux **OUI** des établissements, il a une semaine pour faire un choix, sous peine d'être **démissionné**.
Les autres vœux restent en attente.

A l'issue de la phase d'acceptation des propositions, le lycéen, dont l'ensemble des **vœux est resté « en attente »**, verra son dossier traité durant la phase complémentaire.

Il n'y aura plus de tirage au sort dans les licences en tension notamment -
Les dossiers seront consultés par les établissements où les candidats souhaitent étudier.

Une possibilité de postuler dans une autre académie.

Des vœux réfléchis : prendre connaissance via la plateforme des « attendus » des filières.

Un temps réduit pour accepter une réponse donnée sur la plateforme afin de libérer des places.